

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—DEMANDE D'UN CESSEZ-LE-FEU
PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES
NATIONS UNIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre suppléant une question au sujet de l'appel lancé par le secrétaire général U Thant aux États-Unis pour qu'ils promulguent unilatéralement un cessez-le-feu en vue d'une trêve au cours de laquelle les forces américaines au Vietnam ne tireraient que pour riposter. Comme le secrétaire général a indiqué que lui-même ou un groupe de gouvernements, membres des Nations Unies, pourraient inviter les États-Unis à faire une déclaration en ce sens dans un délai précis, le gouvernement canadien fera-t-il part au secrétaire général des Nations Unies de son appui à une telle déclaration.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore vu le texte officiel de l'appel présenté par le secrétaire général au gouvernement des États-Unis, mais je dois le recevoir cet après-midi. D'une manière générale, toutefois, afin d'éviter tout malentendu, j'aimerais dire que l'attitude du gouvernement canadien reste telle qu'elle a été exposée à la Chambre à maintes reprises. Nous aimerions voir cesser les bombardements; nous aimerions que l'infiltration cesse et que ce conflit soit transféré du champ de bataille à la table des négociations le plus tôt possible. Le gouvernement canadien appuiera toute proposition et tout appel qui pourrait nous aider à atteindre cet objectif.

J'aimerais rappeler à mon honorable ami, et je suis sûr qu'il s'en souviendra, qu'en réponse à une question posée par son voisin de pupitre, j'ai dit que le gouvernement avait ouvertement appuyé les trois points de la proposition présentée le 14 mars par le secrétaire général. A cette époque comme aujourd'hui, cette proposition semblait offrir quelque espoir de prompt rétablissement de la paix au Vietnam.

M. Douglas: Je voudrais poser une question supplémentaire. Le gouvernement canadien est-il disposé à appuyer un appel des Nations Unies au gouvernement américain en vue de fixer la date d'un cessez-le-feu unilatéral?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je peux affirmer sans équivoque que le gouvernement canadien appuiera un appel adressé à tous les belligérants en vue d'un cessez-le-feu.

[M. l'Orateur.]

C'était la teneur de la première proposition faite par le secrétaire général le 14 mars.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures accepte-t-il la proposition du secrétaire général des Nations Unies selon laquelle il incombe principalement aux États-Unis de prendre l'initiative en vue d'arrêter le conflit.

L'hon. M. Martin: Je crois avoir traité de cette question.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est de nature à engendrer une discussion.

RUMEURS D'ESPIONNAGE AU SEIN DE L'OTAN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné les engagements qui lient considérablement le Canada à l'OTAN, le ministre pourrait-il nous donner quelques précisions sur les rapports alarmants concernant l'espionnage qui aurait lieu au sein de cette organisation?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le secrétaire général de l'OTAN a publié un communiqué le 23 mars déclarant que l'organisme avait appris que les nouvelles des journaux, d'après lesquelles 300 hauts fonctionnaires de l'OTAN auraient été impliqués dans le réseau découvert en Italie, étaient sans fondement. Je me suis entretenu avec le secrétaire général en Angleterre vendredi dernier et puis vous affirmer qu'il n'y a pas lieu de modifier cette réponse.

L'HABITATION

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU MINISTÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, les mises en chantier de logements continuant à diminuer, comme en faisait état vendredi la Société centrale d'hypothèques et de logement, et le très honorable premier ministre ayant fait la semaine dernière un discours sur les affaires urbaines et l'habitation et sur les façons de résoudre les problèmes qu'elles posent, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si le gouvernement songe à établir un nouvel organisme ou encore un ministère des affaires urbaines et de l'habitation.

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, la déclaration du